PROGRAMME DE FORMATION

Plomb - Prévention au Risque d'Exposition	Formation Encadrant Débutant	14 heures

Public visé
Toute personne de l'encadrement d'entreprise appelée à préparer et organiser un chantier ou une opération exposant à un risque « plomb »

Pré-requis
- Être âge de plus de 18 ans
- Maîtrise de la langue française (dans le cas inverse, pour définir une solution adaptée, contacter BATI Conseil & Formation)

Accessibilité
En cas de situation d'handicap du stagiaire, contacter BATI Conseil et Formation afin de définir la faisabilité du projet et de trouver la solution adaptée.

Habilitation/Profil des formateurs
conformément à la réglementation en vigueur relative au risque d'intoxication par le plomb (art.R.4412-156 à 160) et des documents de prévention INRS et OPPBTP

Moyens et supports pédagogiques
Moyens pédagogiques mis en oeuvre : présentation powerpoint, plateforme pédagogique, cas concret, support stagiaire.

Modalités pédagogiques
Formation conforme à la règlementation en vigueur relative au risque d'intoxication par le plomb (art.R.4412-156 à 160) et des documents de prévention INRS et OPPBTP.
Formation en présentiel dans les locaux de BATI Conseil et Formation.
Groupe de 10 stagiaires maximum.
Alternance de méthode magistrale, interrogative, démonstrative et active.

Objectifs pédagogiques
- Connaître les caractéristiques et propriétés du plomb et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérogènes et les modalités du suivi médical
- Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir du plomb et ses composés
- Connaître les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir du plomb
- Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction du plomb et les recommandations de prévention du risque plomb
- Connaître la réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets plombés
- Être capable de transmettre aux opérateurs l'information sur la prévention des risques liés au plomb
- Connaître les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandées
- Être capable d'appliquer les technique de réductions de poussières, la mise en œuvre des protections collective et individuelle, des procédures de gestion des déchets, des procédures de décontamination ... via la mise en situation sur des plateformes pédagogiques

Description / Contenu
Toute personne de l'encadrement d'entreprise appelée à préparer et organiser un chantier ou une opération exposant à un risque « plomb »

Modalités d'évaluation et de suivi
Un cas pratique de validation sera réalisé à l'issue de la formation.
Une attestation de fin de formation garantissant la validation des acquis sera délivrée à l'issue de la formation.
Une attestation de présence garantissant le suivi par le stagiaire de l'intégralité des enseignement sera également délivrée à l'issue de la formation.